



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Journées de La Bussière HAS - actualité

Juin 2015

Le programme pluriannuel « psychiatrie et santé mentale » HAS

- **De multiples saisines des pouvoirs publics et des attentes dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale**
- **Une sélection des demandes et leur organisation dans un programme de travail « psychiatrie et santé mentale » sur plusieurs années**
 - http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1721760/fr/programme-psychiatrie-et-sante-mentale-de-la-has?xtmc=&xtcr=2
- **Mise en place d'un comité de suivi représentant les principaux acteurs professionnels, usagers et institutionnels de la psychiatrie et de la santé mentale**
 - présidé par le Dr Yvan Halimi
 - 1^{ère} réunion : octobre 2013

THÈME 1
PRISE EN CHARGE
DES TROUBLES DÉPRESSIFS

OBJECTIF N° 1

Améliorer la prise en charge des troubles dépressifs

OBJECTIF N° 2

Renforcer la coordination des soins dans la prise en charge des épisodes dépressifs

-Recommandations de bonne pratique « Épisode dépressif caractérisé de l'adulte : prise en charge en premier recours »

-Fiche mémo « Troubles bipolaires : repérage et diagnostic en premier recours »

-Rapport « socle de connaissance »

-Fiche points clé et solutions

Coordination médecin généraliste/autres acteurs de soin dans la prise en charge des troubles mentaux

THÈME 2
PARCOURS DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

OBJECTIF N° 1

Mieux évaluer les situations de handicap d'origine psychique

OBJECTIF N° 2

Articuler prévention, soins et accompagnement pour améliorer les parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique

-Argumentaire, bonnes pratiques de rédaction de certificat pour les Maisons départementales des personnes handicapées et propositions pour l'appropriation par les professionnels concernés

-La place des approches favorisant l'autonomie et la participation sociale dans le parcours des personnes souffrant de pathologies mentales chroniques

-Rapport « socle de connaissance »

-Fiche points clé et solutions

Coordination médecin généraliste /autres acteurs de soin dans la prise en charge des troubles mentaux

THÈME 3
DROITS
ET SÉCURITÉ EN PSYCHIATRIE

OBJECTIF N° 1

Prévenir et prendre en charge les moments de violence, améliorer la gestion des mesures de restriction de libertés

OBJECTIF N° 2

Améliorer la prise en charge des patients en soins sans consentement

-Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence lors des hospitalisations en services de psychiatrie - Guide pour les démarches professionnelles d'amélioration

-Fiche mémo recours à la contention et à l'isolement

-Protocoles pour la rédaction des certificats dans le cadre des soins sans consentement

-Hospitalisations sans consentement et programmes de soins : outil pour l'amélioration des pratiques professionnelles

Le programme de la HAS

– Autres travaux dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale :

- Évaluation du médicament : réévaluation des benzodiazépines en cours
- Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions et projet personnalisé chez l'adulte
 - En partenariat avec l'ANESM
- **« Chantier » à définir sur la certification en psychiatrie**
 - Notamment : certaines thématiques à approfondir
 - Éclairer la spécificité et la complexité des prises en charge en psychiatrie (prise en charge de la douleur, prise en charge somatique...)
- Des perspectives : les indicateurs en santé mentale, le prochain dispositif de développement professionnel continu...

Deux exemples de travaux en cours

- **Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en services de psychiatrie**
- **Améliorer la coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des troubles mentaux**

Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en services de psychiatrie

- **Ampleur du phénomène dont les victimes sont tout autant les patients que les soignants**
 - Contexte de fragilisation des identités soignantes, d'évolution des conditions de travail, d'hospitalisation et de profil symptomatologique des patients
- **Objectif :**
 - Soutenir le développement des compétences et l'amélioration des pratiques pour mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence des patients en service d'hospitalisation de psychiatrie générale
- **Un groupe de travail pluriprofessionnel et intégrant les usagers présidé par le Pr JL Senon, piloté par le Dr M. Lafont**

Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en services de psychiatrie

- **1^{ère} étape : une réflexion sur la complexité du phénomène**
 - Un ensemble de facteurs à prendre en compte (cliniques, environnementaux, institutionnels...)
- **2^{ème} étape :**
 - Identifier les niveaux d'action et les objectifs d'amélioration
 - L'implication et la place du patient
 - Les pratiques et compétences professionnelles individuelles
 - L'équipe et son fonctionnement
 - Le rôle de l'institution
- **3^{ème} étape :**
 - Proposer des outils
 - La prise en charge : l'évaluation clinique dans un cadre pluriprofessionnel, l'implication du patient dans la prévention...
 - L'abord des situations de tensions : le « désamorçage », l'appel à renforts...
 - L'après incident : la reprise avec le patient, en équipe, la démarche au niveau institutionnel

Améliorer la coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des troubles mentaux

La détresse psychique est accueillie de façon habituelle en médecine générale,

- L'un des acteurs de premier recours en psychiatrie et santé mentale,
- ...aux côtés des acteurs de la psychiatrie publique, libérale et associative.

Prise de conscience des difficultés de la coordination entre médecins généralistes et acteurs de la psychiatrie

- Ruptures dans les parcours des patients

Une mobilisation des acteurs :

- Charte de partenariat médecine générale/Conférence des présidents de CME de CHS

Améliorer la coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des troubles mentaux

– Le projet de la HAS « améliorer la coordination... »

- Objectif : identifier et valoriser les pratiques de coordination pour améliorer la prise en charge du patient

En 2015 : rapport type « socle de connaissances »

- Les données scientifiques sur le sujet

En 2016 : Préconisations pour améliorer la coordination et les échanges d'informations entre professionnels

- répondant aux attentes et besoins des patients
- utiles pour les professionnels

– Prise en compte des initiatives professionnelles et institutionnelles et/ou appui à celles-ci :

- Notamment autour de la charte CMG –conférence des Présidents de CME de CHS
- Les travaux de l'ANAP Agence nationale d'appui à la performance, de l'ANESM l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux